



Ville de Brou sur Chantereine  
(Seine-et-Marne)

Le Maire-Adjoint

Aux Familles

Nos réf : FG/JT/CC/2019/063  
Affaire suivie par : C. CHARPENTIER  
Direction du Service Enfance Jeunesse

Brou sur Chantereine, le 15 avril 2019,

**Objet : Inscriptions aux Prestations**

Madame, Monsieur,

Je vous informe que l'inscription de votre enfant aux prestations de la commune pour l'année scolaire 2019/2020 (accueil de loisirs, restauration, étude), se déroulera du **lundi 3 juin au vendredi 23 août 2019 au plus tard** au Service Enfance.

Vous trouverez ci-dessous la liste de pièces **originales** à fournir pour la constitution du dossier :

- Livret de famille ou acte de naissance de moins de 3 mois,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois, des deux parents en cas de séparation (*quittance de loyer, contrat électricité, téléphone fixe*)
- En cas d'hébergement, fournir une attestation et un justificatif à l'adresse de l'hébergeant,
- Carnet de santé,
- Jugement de divorce ou de séparation,
- Attestation de paiement de la CAF,
- 3 derniers bulletins de salaires du foyer,
- Et le dernier avis d'imposition.

**Attention : tout dossier incomplet ne sera pas traité.**

De plus, je vous informe que les familles en retard de paiement ne pourront pas réinscrire leurs enfants. Je vous invite, en cas de difficulté, à contacter Madame TURPIN au 01.64.26.66.62.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Le Maire-Adjoint, chargé de  
l'Enfance/Jeunesse, des Centres  
de Loisirs et de la Restauration

Frédéric GILLET



**Horaires du Service Enfance/Jeunesse**

Lundi de 13h30 à 17h30  
***Pas de permanence le mardi***  
Mercredi de 08h30 à 12h30  
Jeudi de 13h30 à 18h30  
Vendredi de 13h30 à 17h30